

**Rapport du Secrétaire**  
**Assemblée générale de la Communion d'Eglises Protestantes en Europe**  
**Budapest, 12 – 18 septembre 2006**

Chères soeurs et chers frères,

Ceci est l'ultime rapport que j'adresse à l'Assemblée générale, après une activité de 19 ans comme secrétaire de la CEPE. Vous me permettrez sans doute de ne pas rapporter uniquement sur l'activité du secrétariat pour la période allant de Belfast à Budapest, mais de tirer en quelque sorte un bilan personnel en tant que secrétaire. Le Présidium du Comité exécutif m'y a autorisé, et un secrétariat se doit de suivre les instructions de celui-ci. Je promets cependant de m'astreindre à une certaine brièveté, puisque c'est presque encore le temps de la sieste, et je ne saurais exclure que certains soupirent maintenant, en secret ou en public, en se disant : voilà encore un discours, et ceci au début de l'après-midi !

Mon bilan comporte trois parties : 1. Ma joie. 2. Ma tristesse, et 3. Mon espérance.

### **1. Ma joie**

J'aimerais commencer par la Concorde de Leuenberg elle-même. A l'heure actuelle, elle existe en 14 langues. Depuis 2001, nous l'avons éditée aussi en Roumain, Hongrois et en langue tchèque. A côté des instructions du Comité exécutif, la Concorde constitue à proprement parler la directive de service pour le secrétaire de la CEPE, même si son poste n'y est point mentionné. Mais même vous, chères soeurs et chers frères, même l'Assemblée générale, même le Comité exécutif et beaucoup d'autres choses que nous avons au sein de la CEPE ne figurent pas dans ce document fondateur.

La phrase décisive de la Concorde concernant le lieu de réalisation de la communion ecclésiale est, en toute simplicité, l'énoncé suivant : « La communion ecclésiale se réalise dans la vie des Eglises et des paroisses » (CL 35). Ce qui signifie concrètement, selon l'article 29 : communion au niveau du culte, de la prédication et de l'administration des sacrements, ainsi qu'un maximum d'efforts communs pour la justice et la paix dans le monde.

Si je ne m'abuse, les auteurs de la Concorde avaient alors à l'esprit les différentes églises réformées et luthériennes dans les divers pays d'Europe. En ce qui concerne la dimension pan-européenne, les auteurs n'y pensaient probablement qu'en termes d'une certaine coordination des entretiens doctrinaux permanents (CL 37-41), puisqu'en 1973, l'Europe était encore un continent divisé. Au cours des 33 années de son existence la Concorde est devenue plus que cela. Et ce « plus » est notre communion, vécue ici à l'Assemblée générale, au Comité exécutif, dans les groupes régionaux et dans les consultations. Un « plus » fragile ! Mais la communion ecclésiale ressemble à un arbre auquel il faut une longue période de croissance. J'aime le sorbier, et j'en ai planté six, il y a dix ans, sur un terrain près de Hitzacker dans le nord de l'Allemagne. Combien d'années n'a-t-il pas fallu pour voir pousser les premières bées rouges ! Eh bien, j'ai fait mon possible pour faire croître notre arbre de communion ecclésiale protestante en Europe, pour qu'il grandisse comme l'arbre du Psaume 1, et qu'on ne puisse plus l'abattre, même si, ou plutôt parce que j'ai pu apercevoir telle ou telle hache dans le paysage.

Dans l'article 35 déjà cité, la Concorde parle de « la foi en la force unifiante du Saint-Esprit ». Je crois en cette force. La Concorde elle-même en était l'instrument. Elle n'est pas tombée du ciel ; elle était le résultat d'une réflexion et d'un travail théologique extrêmement intensif, sur la base des confessions de la Réforme. L'instrument préféré du Saint-Esprit est une théologie à la fois biblique et contextuelle. Sans une telle théologie il n'y aurait pas eu de Réformation. Chacune des confessions chrétiennes possède sa colonne vertébrale. Dans l'orthodoxie, c'est la liturgie ; certains prétendent que c'est le monachisme. Pour l'Eglise catholique romaine, c'est le ministère pontifical avec la curie. Pour les Anglicans, c'est le ministère épiscopal. La colonne vertébrale de l'Eglise protestante et de la communion ecclésiale protestante, c'est la théologie protestante. Par elle, l'Eglise ne fuit pas la raison, mais la cherche plutôt, afin d'être en mesure d'énoncer et d'articuler la foi, et pour rester toujours capable d'exercer son autocritique.

« Est théologien qui parle de Dieu selon la vérité, pour l'honneur de Dieu », voilà une belle définition de Campegio Vitringa, théologien réformé hollandais du 17ème siècle. L'acte d'origine d'une telle théologie est la contradiction publique opposée au nom de la « vérité de l'Evangile » par l'apôtre Paul à Antioche au comportement hypocrite et craintif de Pierre, prince des apôtres, à propos de la communion ecclésiale entre judéo- et pagano-chrétiens (Gal. 2,14). Or c'est de communion dans l'Evangile pour l'honneur de Dieu, qui – on le sait – correspond à la paix sur terre (Luc 2,14), qu'il était question dans tous les documents doctrinaux, porteuses d'avenir, de la CEPE, tels que par exemple « L'Eglise de Jésus-Christ » (1994), « L'Eglise et Israël », ou « Eglise, Peuple, Etat, Nation » (2001), ou encore dans les résultats de dialogue avec les Baptistes sous le titre « Le début de la vie chrétienne et la nature de l'Eglise » (2004).

Voici les livres et brochures qui ont été publiés entre 2001 et 2006 par le secrétariat :

1. La diversité réconciliée – le mandat des Eglises protestantes en Europe. Textes de la 5ème Assemblée générale de la CL de Belfast, 2001
2. Dans la série bilingue (allemand/anglais) des « Textes de Leuenberg » :
  - Textes de Leuenberg 6 : « Eglise et Israël », 2001
  - Textes de Leuenberg 7 : « Eglise – Peuple – Etat – Nation », 2002
  - Textes de Leuenberg 8 : « Consultation entre la KEK (Eglises orthodoxes) et la CEPE en Crête », 2004
  - Textes de Leuenberg 9 : « Dialogue entre la Fédération Baptiste Européenne et la CEPE », 2005
3. « Etre protestant en Europe – 30 ans de communion ecclésiale de Leuenberg », 2003 – trilingue (allemand, anglais, français)
4. « La diversité des Eglises est sujet de notre joie » (collection de ressources liturgiques), 2003 – trilingue (allemand, anglais, français)
5. « Théologie pour l'Europe - Perspectives d'Eglises protestantes », 2006
6. Enfin, voici devant vous un avant-goût du Livre de Cantiques pour l'Europe : Colours of Grace.
7. A mentionner en outre : les circulaires de la CEPE, les CEPE-Info-Europe et le CEPE Internet News Letter, en allemand, anglais et français.

Nous devons une impulsion théologique majeure à l'Assemblée Protestante Européenne réunie ici à Budapest en mars 1992 pour le thème "La responsabilité chrétienne pour l'Europe". Ce fut une joie de préparer cette Assemblée et ses suites avec Lukas Vischer, André Birmele et Reinhard Frieling. Elle a mené tout droit vers la "Déclaration européenne en vue de la communion ecclésiale" entre les Eglises Méthodistes et les Eglises de Leuenberg en Europe (1993/1997) ainsi que vers le dialogue et la coopération avec les Eglises de la Fédération baptiste Européenne.

Je sais évidemment que la théologie protestante n'est pas tout dans l'Eglise. Les théologiens peuvent être désunis entre eux ; il leur arrive de se diviser en camps et courants théologiques. On ne peut identifier la théologie avec la direction d'une Eglise ou avec une communion ecclésiale. La théologie a besoin d'être acceptée par l'Eglise et dans l'Eglise en tant que communauté des croyants. La meilleure preuve en est la réception continue de la Concorde de Leuenberg.

Entre 1986 et 2006, la Concorde a été signée par 18 nouvelles Eglises, respectivement par 25, si l'on y ajoute les Eglises méthodistes avec leur « Déclaration commune sur la communion ecclésiale » (1994/97). Les dernières Eglises signataires furent l'Eglise réformée en Carpatho-Ukraine et l'Eglise protestante dans la Principauté du Liechtenstein.

Avoir pu contribuer et assister à cette évolution était ma joie et ma passion comme secrétaire de la CEPE. Cette joie s'est fortifiée et accrue chaque fois que notre travail théologique a permis de donner plus de profil et de profondeur à la vie ecclésiale et à l'oecuménisme intra-protestant parmi les Eglises signataires, que ce soit au Danemark ou en Norvège, en Suisse ou en Italie, aux Pays-Bas ou en Roumanie, en Allemagne ou en République tchèque.

« La théologie chrétienne est...la quintessence des connaissances scientifiques et des règles d'art sans la maîtrise et l'usage desquelles une direction harmonieuse de...l'Eglise...n'est pas possible ». Voilà ce qu'écrivait jadis le grand théologien allemand Friedrich Schleiermacher. Une telle direction théologique de la CEPE a été caractéristique pour les trois Comités exécutifs, les Présidiums et les présidents en fonction, - la dernière étant Mme la présidente Elisabeth Parmentier -, avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler durant mon mandat. Participer à ce travail en équipe a été un plaisir pour moi. A part l'objectivité et l'atmosphère cordiale dont notre travail a été empreint, c'est bien cette direction théologique qui a donné l'élan à nos efforts au secrétariat. Oui, cela a été une joie pour moi de collaborer avec vous, Mme le Dr. Müller, M. le professeur Dr. Friedrich, M. le Dr. Heidtmann, M. Flügge et Mme Moon, qui représentez le staff restreint du secrétariat, et de collaborer ponctuellement avec vous, M. Christoph et M. Hahn, ainsi qu'avec vos prédécesseurs, comme M. Bürgel. Dans cette expression de joyeuse reconnaissance j'aimerais inclure la chancellerie ecclésiale de l'EKU (Eglise Evangélique de l'Union), aujourd'hui appelée UEK (Union d'Eglises Evangéliques), mon lieu de travail principal. Mais j'en viens au second élément :

## **2. Ma tristesse**

Celui qui a des raisons fondées pour dire sa joie, est nécessairement sensible aux choses regrettables et tristes. On le sait : là où il y a la joie, la tristesse n'est pas loin. S'il est vrai que la théologie est un instrument de l'Esprit-Saint, la théologie doit aussi avoir des suites concrètes pour l'unité et les efforts vers l'unité des Eglises. Bien sûr, le Saint-Esprit dispose de bien d'autres moyens pour promouvoir l'unité, p. ex. la raison, le temps, le langage de l'amour, voire la souffrance. Une chose est sûre : ce serait un malentendu notoire à propos de la tâche de la théologie protestante, si quelqu'un disait : d'accord pour les entretiens doctrinaux, mais par ailleurs, tout doit rester comme avant. Ce soupçon a été souvent soulevé, notamment du côté catholique, contre la Concorde de Leuenberg.

De son côté, la Concorde a précisé ce qui doit absolument demeurer, à savoir la juste compréhension et la proclamation de l'Evangile, l'administration des sacrements conforme à l'Evangile, et les confessions de foi de la Réforme. Mais est-ce que cela s'applique aussi à la forme historique de l'Eglise? Et à chaque délimitation d'une confession à l'égard de l'autre? Les Eglises issues de la Réforme ne sont-elles pas appelées à connaître une plus grande unité? Se pourrait-il que l'auto-limitation confessionnelle pratiquée dans le domaine de la structure et de l'organisation de l'Eglise cache cette crainte qu'un théologien allemand bien connu a qualifiée récemment « de plus grand obstacle à l'oecuménisme »: crainte des conséquences des effets créateurs d'unité du Saint-Esprit parmi les Eglises chrétiennes ?

C'est vrai, de telles craintes ou disons, ce manque de courage, je les ai expérimentés maintes fois au cours de mon activité dans les relations intra-protestantes. C'est là ma tristesse. La crainte, m'a-t-on dit par exemple dans les milieux réformés de France, de trop de consensus dans la sphère de Leuenberg, car le consensus pourrait conduire à la perte de notre propre identité confessionnelle. Alors que le document « L'Eglise de Jésus-Christ » affirme précisément, en prolongement de la Concorde de Leuenberg, que et comment le fondement de l'Eglise – l'oeuvre du Dieu trinitaire – crée un espace de liberté de foi pour structurer la forme, l'ordre juridique et les ministères de l'Eglise dans le respect de la diversité. Mais cette liberté confère aussi plus d'espace pour l'unité dans la diversité.

A la peur de perte d'identité s'ajoute, du côté des Eglises luthériennes nordiques, la crainte, la CEPE pourrait évoluer vers un bloc protestant en Europe. Or, au cours de toutes ces années nous

avons cherché la collaboration avec la KEK et nous avons trouvé et pratiqué une division de travail et la complémentarité entre elle et nous. La directive était d'accomplir un maximum de travail de témoignage social et politique en commun avec d'autres Eglises chrétiennes. Tel était le but de la collaboration du Dr. Heidtmann, membre du secrétariat de la CEPE, avec la Commission de la KEK « Eglise et Société ». Cette mise à disposition ne signifiait cependant pas qu'on voulait placer la commune identité protestante sous le boisseau, mais plutôt de la faire luire également à Bruxelles et Strasbourg. La manière dont je comprends le travail de la CEPE dans la sphère oecuménique, c'est de nous accorder au préalable sur notre apport et notre propre contribution en tant qu'Eglises réformatrices au mouvement oecuménique chrétien dans sa dimension plus large.

Où quand je vois la peur devant la discussion de l'ordination des femmes dans des pays comme la Pologne, la Lettonie ou encore l'Ukraine, cela me peine. On sait que l'ordination des femmes y est refusée par la conférence épiscopale luthérienne, ou par l'archevêque luthérien, respectivement par le Synode, en partie par égard pour le contexte catholique, ou en prétextant une « conception slave du rôle de la femme », soit en se référant à des passages bibliques tels que 1 Cor 14,34, ou encore pour des raisons pratiques. Mais on y cherche en vain une discussion théologique plus approfondie dans laquelle on ne mentionnerait pas seulement la règle qui veut que la femme se taise dans l'assemblée (selon 1 Cor 14,34), mais dans laquelle on mettrait également en lumière des textes comme 1 Cor 11,5 (le femme prie et prophétise dans l'assemblée cultuelle) et Gal 3,28, sans oublier l'annonce de Pâques faite aux femmes dans l'ensemble des Evangiles. L'ordination des femmes qui peuvent également, lorsqu'elles en ont reçu vocation, assumer le ministère épiscopal, est une expression bibliquement fondée de la liberté spécifiquement protestante.

Et enfin, ce qui m'attriste, c'est l'effort que font les Eglises de Suède et de Finlande pour éviter et contourner la Concorde de Leuenberg. Venant justement de Finlande, le « oui » accordé aux entretiens doctrinaux est couplé d'un « non » à l'égard de la Concorde de Leuenberg et de notre modèle de communion ecclésiale, tout en marquant une préférence nette pour la communion ecclésiale de Porvoo. Notre proposition de discuter théologiquement de la critique de la Concorde de Leuenberg étant restée sans réponse, n'est-on pas obligé d'interpréter ce silence comme un signe de peur? Pour ce qui est des Eglises baltes, tout comme des petites Eglises d'Espagne et du Portugal, elles s'imposent une réserve dès qu'il s'agit de faire des pas en direction de la réalisation de la communion ecclésiale. En signant la Concorde de Leuenberg, elles sont pourtant entrées dans cette communion ecclésiale.

« La communion ecclésiale se réalise dans la vie des Eglises et des paroisses ». C'est ainsi que le formule la Concorde. Qu'en est-il cependant dans les divers pays d'Europe dans lesquels il existe des Eglises réformées et luthériennes ? Où en sommes-nous dans la réalisation de la communion au niveau du témoignage et du service ? Est-il par exemple nécessaire que les Eglises réformées et les Eglises luthériennes organisent séparément leur Conférence des Eglises du Danube ? Ne pourrait-on pas collaborer encore plus étroitement dans le domaine de la formation théologique, au point d'envisager de fusionner certains instituts et séminaires théologiques ? Les chrétiens luthériens et réformés en Hongrie ne pourraient-ils pas chanter leurs cantiques s'ils sont publiés dans un même recueil ? Quel rôle jouent les traditions ethniques et linguistiques qui empêchent la réalisation de davantage de communion ecclésiale dans certaines régions de l'Europe ? Je me souviens d'une rencontre avec des pasteurs réformés d'origine hongroise et des pasteurs luthériens d'origine slovaque en Vojvodine. On m'y disait que la constitution d'une Eglise unie serait théologiquement possible sur la base de la Concorde, mais cela échouerait en raison des origines ethniques et linguistiques différentes des communautés.

Il n'empêche, on observait et on observe quand même un peu partout des signes encourageants d'une espérance grandissante. Voilà pourquoi j'en viens à parler de

### **3. Mon espérance**

« Lorsque nous sommes tristes, eh oui, lorsque nous sommes le plus proche du désespoir, c'est l'espérance qui renaît de plus belle », disait M. Luther. Elle cherche des signes d'espoir et se nourrit

d'eux. Un tel signal d'espérance était l'archevêque estonien Jaan Kiivit, décédé l'année passée. Il s'était engagé dans la communion ecclésiale de Porvoo tout comme dans celle de Leuenberg. Grâce à lui, nous avons réussi, il y a deux ans, à convaincre Janusz Jagucki, l'évêque dirigeant de l'Eglise évangélique de la Confession Augsburg en République de Pologne, de signer une déclaration à propos de l'ordination des femmes qui affirme « qu'il n'y a pas d'obstacles qui empêchent des ministres – femmes et hommes – des Eglises-sœurs protestantes (membres de la CEPE) de participer aux cultes de l'Eglise évangélique de la CA en Pologne, conformément aux droits inhérents à leur ordination. »

De même, en signant la Concorde de Leuenberg, l'Eglise luthérienne de Norvège a montré qu'une Eglise luthérienne peut adhérer aux deux modèles de communion ecclésiale et les mettre en pratique, soit le modèle épiscopal-anglican de la déclaration de Porvoo et le modèle luthéro-réformé et méthodiste de la Concorde de Leuenberg, dont l'orientation est basée sur un consensus dans la compréhension de l'Evangile et des sacrements. Nous nous sommes efforcés de nous appuyer sur ce signal en vue d'initiatives théologiques pouvant affermir et approfondir les liens avec les Eglises anglicanes en Europe. Pourquoi ne serait-il pas possible d'élaborer une affirmation du type de la déclaration commune de Meissen ou de la déclaration commune de Reuilly pour l'ensemble des relations entre les Eglises réformées, luthériennes et anglicanes en Europe ?

D'autres signaux d'espérance proviennent des Pays-Bas, de France et de la République tchèque. Aux Pays-Bas, un processus ayant duré des décennies a abouti à la création d'une Eglise protestante unie constituée des grandes Eglises réformées et de la petite Eglise luthérienne, en préservant consciemment la diversité des identités confessionnelles. En France, l'Eglise luthérienne et l'Eglise réformée – la première étant plus grande que la seconde – forment désormais une union administrative en Alsace-Lorraine. Ce sont autant de formes de communion ecclésiale. En République tchèque, les diverses Eglises signataires de la Concorde de Leuenberg se sont rassemblées en un Synode de Leuenberg. Ces Eglises démontrent que l'on peut utiliser le terme de « Synode » sans problème pour désigner un tel rassemblement, ce qui ne met nullement en question l'autonomie des Eglises qui en font partie. En agissant ainsi, les Eglises tchèques sont en mesure de contribuer bien plus à la communion entre les petites Eglises protestantes de leur pays sécularisé. Le Centre Mélanchthon à Rome, créé d'un commun accord par les Vaudois, les Luthériens et l'Eglise évangélique en Allemagne, pour permettre aux étudiant(e)s d'étudier la théologie pour ainsi dire aux portes du Vatican, produit lui aussi l'effet d'un tel signal.

En ce qui concerne l'œcuménisme au sens plus large, j'y vois également des signes d'espérance. Le dialogue avec des représentants de l'orthodoxie en Europe est devenu régulier et s'est en même temps concentré. A cet égard, la consultation ayant eu lieu au siège du Patriarcat de Constantinople a brisé la glace. La question d'une déclaration réciproque sur le baptême servira en quelque sorte de preuve par l'exemple. En ce qui concerne les Baptistes en Europe, nous avons eu deux dialogues sur la compréhension de l'Eglise et du baptême, et ces dialogues nous rendent optimistes pour l'avenir. J'attends avec impatience les suites de ce dialogue, tout en faisant preuve de patience, qui est – selon E. Jünger – le long souffle de la passion.

De Rome nous parviennent des signaux contradictoires, tantôt éveillant, tantôt éteignant l'espoir. Le Cardinal Kasper parlait à propos des Eglises protestantes d'un autre type d'Eglise que celui de l'Eglise catholique-romaine, alors que le Pape Benoît XVI s'en tenait d'une part au discours discriminatoire des communautés ecclésiales, tout en parlant récemment lors d'une interview en Allemagne de façon décomplexée d'Eglises protestantes, en formulant des points de vue pour développer une « unité intérieure » que nous ne pouvons que saluer : communion dans le témoignage éthique et dans l'effort de présentation du Dieu ayant montré son visage en Jésus-Christ. Pour ce qui est du témoignage commun en matière éthique, la KEK, en raison de ses contacts avec le Conseil des Conférences épiscopales en Europe et des Rassemblements œcuméniques européens portés par les deux organismes, la KEK et la CCEE, accomplit d'importants services de médiation.

Il est encore trop tôt pour dire ce qu'on aura finalement obtenu avec la Déclaration commune sur la doctrine de la justification. Ceux qui critiquent la déclaration en rappelant que sur le plan néotestamentaire, la doctrine de la justification constitue à vrai dire le fondement de la communion ecclésiale entre judéo- et pagano-chrétiens, n'ont pas tort. Mais cela veut dire: là où l'une des parties refuse une telle communion ecclésiale, la fonction néotestamentaire de la doctrine de la justification est perdue. C'est pourquoi il y a, à mon avis, beaucoup à gagner d'un « œcuménisme des profils » ou du « respect mutuel ». Et là gît mon espoir pour l'œcuménisme au sens plus large.

Au cours de sa longue histoire, l'Eglise catholique-romaine a connu des bouleversements considérables, y compris des renoncements récurrents à toutes sortes d'erreurs. Je rappelle simplement les prétentions de la papauté à la suprématie politique, le serment antimoderniste ou la condamnation de Galilée. Le dernier pas œcuménique à accomplir sera le renoncement à une conception d'Eglise selon laquelle l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique n'est pleinement réalisée que dans l'Eglise catholique-romaine. A ce moment sera venu le temps de la communion ecclésiale, aussi avec les Eglises issues de la Réforme. A nous d'attendre patiemment cette évolution. Quant à nous, nous favoriserons cette évolution au mieux en étant nous-mêmes avec conviction Eglise protestante et communion ecclésiale protestante. Lorsque l'Eglise catholique aura atteint ce stade, on peut en effet envisager une communion ecclésiale avec le pape, mais nullement sous le pape. L'origine du christianisme de la diversité des communautés et types d'Eglises, fondées par le Christ dans l'unité du Saint-Esprit, sans un ministère universel du pape, est également l'avenir de l'Eglise.

J'aimerais terminer en faisant allusion à un signal encourageant d'un tout autre genre, qui nourrit mon espoir pour la croissance continue de la CEPE. Le fait que l'Eglise évangélique en Autriche de la Confession d'Augsbourg et de la Confession helvétique se soit déclarée prête à héberger le secrétariat de la CEPE dès 2007 à Vienne, me remplit d'espérance et est un baume pour mon cœur. Mon Eglise, l'Eglise de l'Union prussienne et celle qui lui a succédé, a soutenu et porté le secrétariat de la CEPE pendant 19 ans. Dans le cadre de la réforme structurelle de l'EKD on fermera la chancellerie de mon Eglise à Berlin. Cette structure d'appui est donc appelée à disparaître. Le fait que, face à cette situation, les Autrichiens nous disent avec entrain: « Nous reprendrons le flambeau », est un geste libérateur, constructif et plaisant à la fois. Je me réjouis de ce que le professeur Bünker se soit déclaré prêt à être mon successeur, si le nouveau Comité exécutif devait l'élire comme secrétaire. Je lui dois toute ma sympathie, notamment en pensant au fait que lui aussi, il devra porter le poids et le plaisir de deux mandats à la fois. Mais l'Eglise évangélique en Autriche est une Eglise de la diaspora. Elle ne pourra assumer cette nouvelle dignité et obligation que pour autant que se réalise une nouvelle forme de solidarité et responsabilité financière et structurelle parmi les Eglises de la CEPE.

Nous devrions montrer aux Eglises réformatrices et aux autres confessions chrétiennes en Europe que nous sommes en mesure de le faire, et d'en montrer les modalités. Telle est mon espérance. C'est à l'Assemblée générale en première qu'incombe le privilège de faire sienne cette espérance. Voilà donc une joie que vous pouvez faire au secrétaire partant. Qui sait ce qui peut se produire lorsque la joie nous anime ?

Chères sœurs et chers frères, ce faisant nous correspondons à la nature même de Dieu dont Calvin disait fort bien : « La constitution du monde est fondée sur la joie de Dieu. Il n'abandonne pas l'œuvre de ses mains. » L'arbre de notre communion ecclésiale constitue une telle œuvre. Cet arbre est appelé à grandir continuellement, et c'est pour cela qu'il faut l'arroser régulièrement. Notre livre commun de cantiques peut y contribuer et rendre d'éminents services en ce sens. Mais l'autre élément, ce sont les soins engagés prodigués par un secrétariat stable. Je vous remercie de votre attention.